

II

*(Communications)*COMMUNICATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS ET ORGANES DE
L'UNION EUROPÉENNE

COMMISSION

**Autorisation des aides d'État dans le cadre des dispositions des articles 87 et 88 du traité CE
Cas à l'égard desquels la Commission ne soulève pas d'objection****(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)**

(2008/C 134/01)

Date d'adoption de la décision	11.3.2008
Aide n°	N 326/07
État membre	Italie
Région	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Riduzione della tassazione sul biodiesel
Base juridique	La base giuridica è la legge del 27 dicembre 2006, n. 296, articolo 1, paragrafi da 368 a 371
Type de la mesure	Régime
Objectif	Protection de l'environnement
Forme de l'aide	Subvention directe
Budget	Montant global de l'aide prévue: 384 Mio EUR
Intensité	—
Durée	1.1.2007-31.12.2010
Secteurs économiques	Énergie
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Customs Agency Via Carucci, 71 I-00143 Roma
Autres informations	—

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

http://ec.europa.eu/community_law/state_aids/

Date d'adoption de la décision	7.4.2008
Aide n°	N 621/07
État membre	Autriche
Région	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Mittelstandsfinanzierungsgesellschaften
Base juridique	Mittelstandsfinanzierungsgesellschaften-Gesetz 2007, Körperschaftsteuergesetz 1988, Einkommensteuergesetz 1988
Type de la mesure	Régime
Objectif	Capital-investissement, Petites et moyennes entreprises
Forme de l'aide	Allègement fiscal
Budget	Dépenses annuelles prévues: 10 Mio EUR
Intensité	—
Durée	25.3.2008-31.12.2012
Secteurs économiques	Tous les secteurs
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Bundesministerium für Finanzen Hintere Zollamtsstraße 2b A-1030 Wien
Autres informations	—

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

http://ec.europa.eu/community_law/state_aids/

Date d'adoption de la décision	18.3.2008
Aide n°	N 52/08
État membre	Chypre
Région	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Καθεστώς ενίσχυσης για την ανάπτυξη αεροπορικών γραμμών 2008-2012 (Kathestos enischisis gia tin anaptiksi aeroporikon grammon 2008-2012)
Base juridique	—
Type de mesure	Régime d'aides
Objectif	Développement régional, desserte
Forme d'aide	Subvention
Budget	18 Mio EUR
Intensité	Conformément au paragraphe 79, point f), des lignes directrices communautaires sur le financement des aéroports et les aides d'État au démarrage pour les compagnies aériennes au départ d'aéroports régionaux (2005/C 312/01)

Durée	1.4.2008-31.3.2012
Secteurs économiques	Transports
Nom et adresse de l'autorité responsable	Κυπριακός Οργανισμός Τουρισμού (Κυπριακος Organismos Tourismou) Λεωφόρος Λεμεσού 19 (Leophoros Lemesou 19) CY-2112 Αγλαντζιά (CY-2112 Aglantzia)
Autres informations	—

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

http://ec.europa.eu/community_law/state_aids/